

## Concours

### Concours "Vitrines en fête" organisé par la ville de Carmaux

Samedi 1er à lundi 31 décembre

Inscriptions jusqu'au 30 novembre

Du 1er au 31 décembre, la mairie organise un concours dans le cadre de l'opération "Vitrines en fête". Pour participer, les commerçants devront décorer leurs vitrines, sur le thème de Noël et des fêtes de fin d'année. Le concours est ouvert à tous les commerces de la ville de Carmaux, dont la surface est inférieure à 500 m<sup>2</sup>. Faites parler votre imagination et votre personnalité en décorant votre vitrine !

Les décorations seront installées pour le 30 novembre (au plus tard) et maintenues jusqu'au 31 décembre 2018 (au plus tôt). Un jury, composé de membres de la commission extra-municipale de la vie économique locale et du Conseil municipal enfants de la ville de Carmaux, donnera une note à chacune des vitrines et sélectionnera 3 lauréats.



Ils seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Respect du thème
- Composition du décor
- Harmonie des couleurs
- Aménagement de la vitrine
- Décorations/illuminations intérieures et extérieures
- Créativité/originalité
- Transition énergétique, à travers l'utilisation de systèmes à faible consommation énergétique

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie organisée courant janvier.

#### Modalités d'inscriptions :

- Remplir le formulaire d'inscription disponible [ici](#) et le retourner avant le 30 novembre 2018, par courrier à la Mairie

de Carmaux - Place de la Libération ou par mail à l'adresse [elanet@carmaux.fr](mailto:elanet@carmaux.fr)  
- Prendre connaissance et accepter le règlement intérieur consultable [ici](#)